

Département(s) de publication : 2
Annonce No 18-113349

[I.](#) [II.](#) [III.](#) [IV.](#) [VI.](#)

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Cté. d'Agglo. du Soissonnais, Numéro national d'identification : SIRET : 240 200 477 00026, 11 Avenue François Mitterrand - Les Terrasses du Mail, Point(s) de contact : Monsieur Jean-Marie CARRE, 02880, Cuffies, F, Téléphone : (+33) 3 23 53 88 40, Courriel : marches.publics@agglo-soissonnais.com, Code NUTS : FRE21

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://agglo.grandsoissons.com/accueil-3.html>

Adresse du profil acheteur :

http://proxilegales.fr/publisher_portail/public/annonce/afficherAnnonces.jsp?design_use_organisation_id=36065

Communauté de communes Retz-en-Valois, 9, Rue Marx Dormoy, 02600, Villers-Cotterêts, F, Courriel : achats@ccvcfr.fr, Code NUTS : FRE21, Adresse internet : <http://www.cc-retz-en-valois.fr/>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe

En cas de procédure conjointe impliquant différents pays, législation nationale applicable relative aux marchés :

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse :

http://proxilegales.fr/publisher_portail/public/annonce/afficherAnnonces.jsp?design_use_organisation_id=36065

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse :

http://proxilegales.fr/publisher_portail/public/annonce/afficherAnnonces.jsp?design_use_organisation_id=36065

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Maitrise d'œuvre relative au projet de voie verte de Mercin-et-Vaux à Montigny-Lengrain

Numéro de référence : AO/18-02

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 71240000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : La Communauté d'agglomération du Soissonnais et la Communauté de communes Retz-en-Valois s'associent pour la réalisation d'une voie verte dans la Vallée de l'Aisne, depuis le complexe aquatique " Les Bains du Lac " à Mercin-et-Vaux jusqu'à la voie verte de Courtieux-Cuise la Motte dans l'Oise. L'itinéraire envisagé et ses variantes traversent les communes suivantes : Mercin-et-Vaux, Pommiers, Osly-Courtil, Fontenoy, Ambleny, Ressons-le-Long, Montigny-Lengrain. Les besoins de la personne publique sont détaillés dans les pièces du marché.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Ingénierie, Prestations de services

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 71240000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRE21

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : La mission comprend les éléments de mission de maîtrise d'œuvre suivants : En tranche ferme : - Diagnostic (DIAG) - Réalisation d'esquisse (ESQ) En tranches optionnelles : - Etudes d'avant-Projet (AVP) - Etudes de projet (PRO) - Assistance à la passation des contrats de travaux (DCE/ACT) - Visa (VISA) - Direction de l'exécution des contrats de travaux (DET) - L'ordonnancement, le pilotage et la coordination du chantier (OPC) - L'assistance apportée au maître de l'ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR) Les besoins de la personne publique sont détaillés dans le cahier des clauses techniques particulières. L'enveloppe prévisionnelle des travaux et études réglementaires est fixée à 3 900 000euros hors taxes.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 39

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : oui

Description des options : Le marché est divisé en une tranche ferme et 10 tranches optionnelles : - Tranche ferme : Missions DIAG + ESQ - Tranche optionnelle n°1 : Réalisation de la mission APS pour le tracé " voie ferré " - Tranche optionnelle n°2 : Réalisation de la mission APS pour le tracé " variante 1 " - Tranche optionnelle n°3 : Réalisation de la mission APS pour le tracé " variante 2 " - Tranche optionnelle n°4 : Réalisation de la mission APS pour le tracé " variante 3.1 " - Tranche optionnelle n°5 : Réalisation de la mission APS pour le tracé " variante 3.2 " - Tranche optionnelle n°6 : Réalisation des missions APD + PRO + ACT + VISA + DET + OPC + AOR pour le tracé " voie ferré " - Tranche optionnelle n°7 : Réalisation des missions APD + PRO + ACT + VISA + DET + OPC + AOR pour le tracé " variante 1 " - Tranche optionnelle n°8 : Réalisation des missions APD + PRO + ACT + VISA + DET + OPC + AOR pour le tracé " variante 2 " - Tranche optionnelle n°9 : Réalisation des missions APD + PRO + ACT + VISA + DET + OPC + AOR pour le tracé " variante 3.1 " - Tranche optionnelle n°10 : Réalisation des missions APD + PRO + ACT + VISA + DET + OPC + AOR pour le tracé " variante 3.2 " Pour les tranches optionnelles 1 à 5, une ou plusieurs tranches pourront être levées à l'issue de la tranche ferme. Pour les tranches optionnelles 6 à 10, une seule tranche optionnelle sera levée à l'issue de la mission APS. Le choix d'affermissement d'une tranche optionnelle est laissé à la libre appréciation des pouvoirs adjudicateurs qui décideront ou non de l'affermir en fonction de leurs besoins et des orientations du projet. Par conséquent le titulaire ne peut faire valoir aucun droit à exécution.

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui
Identification du projet : Aménagement d'une voie verte de Mercin-et-Vaux à Montigny-Lengrain

II.2.14) Informations complémentaires : La durée indiquée est prévisionnelle. Les délais d'exécution des différentes missions sont mentionnés dans l'A.E. Le marché comprend également une partie à bons de commande concerne uniquement les réunions supplémentaires (en sus de celles prévues dans l'offre de base du prestataire). Cette partie à bons de commande est sans minimum et avec un maximum de 10 réunions supplémentaires.

Mots descripteurs : Ingénierie, Prestations de services

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : Les justifications à produire prévues aux articles 51 et 45 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et aux articles 44, 45 et 54 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016. Pour de plus précisions, se référer au règlement de consultation

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

25 septembre 2018 - 12:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 4 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 25 septembre 2018 - 14:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : En droit français, l'ouverture des plis n'est pas publique.

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera acceptée

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le candidat n'ayant pas téléchargé les pièces après identification ou ayant mal renseigné son adresse électronique, ne pourra contester ne pas avoir été informé de la modification du dossier de consultation. Ainsi, il est vivement recommandé de clairement vous identifier sur la plateforme lors du retrait du dossier (adresse mail valide) afin que vous puissiez être informé de tout changement dans le dossier de consultation durant la période de publicité et recevoir les correspondances échangées sur la plateforme. Le classement des offres et le choix de l'attributaire sont fondés sur

l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération sous forme de pourcentages : Prix des prestations 40 % Références du candidat dans des prestations similaires (réalisées ou en cours de réalisation) : 10 % Mémoire technique (50 %), décomposé de la manière suivante : - Compréhension du projet de ces enjeux : 10% - Composition de l'équipe, compétences et qualités des moyens humains affectés à la mission : 15% - Qualité de la proposition méthodologique : 25% En cas d'offres ex æquo dans le classement obtenu par la mise en œuvre de ces différents critères, c'est le classement au critère le plus important qui les départagera.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif d'Amiens, 14 Rue Lemerchier, 80000, Amiens, F, Téléphone : (+33) 3 22 33 61 70, Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr, Adresse internet : <http://amiens.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Tribunal administratif d'Amiens, 14 Rue Lemerchier, 80000, Amiens, F, Téléphone : (+33) 3 22 33 61 70, Courriel : greffe.ta-amiens@juradm.fr, Adresse internet : <http://amiens.tribunal-administratif.fr/>

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

8 août 2018